

Pronoms relatifs

Le pronom relatif est mis à la place d'un nom introduit par un adjectif relatif (Je me souviens d'un homme qui avait dit l'avoir vu = qui mis pour lequel homme). Mais, en même temps, le pronom relatif introduit un lien (une relation) entre les deux propositions. Il met donc en relation un nom (ou un pronom) avec une proposition qui explique ce nom ou ce pronom. (Il y avait un enfant qui portait un gros bouquet). Le nom (ou le pronom) que représente le pronom relatif est dit son antécédent.

Les pronoms relatifs sont simples ou composés :

1. formes simples invariables : "qui, que, quoi, dont, où".

2. formes composées :

masculin singulier : lequel, duquel, auquel.

féminin singulier : laquelle, de laquelle, à laquelle.

masculin pluriel : lesquels, desquels, auxquels.

féminin pluriel : lesquelles, desquelles, auxquelles.

3. on peut ajouter à ces formes, d'autres composés, pris comme des relatifs indéfinis : quoi que ce soit qui, qui que ce soit qui, quiconque, qui que, quoi que, etc.

Variable ou non, c'est l'antécédent qui décide du genre et du nombre (La femme qui est venue. L'homme qui est venu).

L'antécédent peut être :

- un nom (ou syntagme nominal) : C'est la jolie petite maison en bois qui lui plaisait tant.

- un pronom (surtout personnel ou démonstratif) : C'est vous qui êtes venu hier. Parmi tous ces livres celui qu'il préfère c'est celui-ci.

- un adjectif qualificatif : C'est la plus grande que j'ai vue.

- un adverbe de lieu (ici, là) : C'est là que nous étions. C'est ici que nous avons mangé.

- parfois toute une proposition : Finissez votre travail après quoi nous verrons.

Remplaçant du nom, le pronom relatif peut avoir toutes les fonctions du nom. S'il n'est pas introduit par une préposition, il est toujours le premier mot de la proposition.

Quelques emplois particuliers méritent attention :

"dont" : peut s'appliquer à des personnes ou à des choses. Il est souvent complément de nom (Le spectacle dont nous parlons), mais il peut avoir bien

d'autres fonctions. Complément de l'attribut, du verbe, du complément d'objet direct, du sujet, il marque la cause ou la possession, la matière, la manière, le moyen, etc. Il peut même, parfois, avoir une double fonction, complément du sujet et du complément d'objet (Les pauvres femmes dont les époux gaspillent la fortune).

"qui" : comme sujet, s'applique à des choses ou des personnes (Celui qui a dit ça est un menteur. Prenez la route qui tourne). Comme complément, "qui" est précédé d'une préposition et ne s'applique pas aux choses (La femme à qui il envoie des fleurs).

"que" : s'applique à des personnes ou des choses. Il peut être sujet, complément ou attribut. Il est généralement complément d'objet direct (Voici le livre que j'ai aimé). Voir "que" pronom relatif

"quoi" : ne s'applique qu'à des choses, il est toujours complément et presque toujours précédé d'une préposition (Il a de quoi faire. Voici de quoi nous parlions).

"où" : ne s'applique qu'à des choses et est toujours complément circonstanciel de temps ou de lieu.